



Ecole .....

Commune .....

**Appel**  
**pour des évaluations**  
**au service de la réussite des élèves**

Monsieur le Ministre,

L'évaluation est partie intégrante de nos pratiques professionnelles. Les outils d'évaluation doivent nous permettre de repérer les réussites et les difficultés de nos élèves ; ils doivent nourrir le travail d'équipe.

Or, le dispositif d'évaluations nationales CE1-CM2, mis en place sans concertation en 2008-2009, ne répond pas à ces exigences. Il fait toujours l'objet de fortes critiques de la part des acteurs du système éducatif : la date de passation induit un manque de cohérence d'une évaluation qui se veut à la fois « bilan » et « diagnostic », le codage ne permet pas systématiquement la prise en compte des réussites partielles.

La finalité de ce dispositif est de piloter l'école par les chiffres, au détriment des besoins des élèves. Nous vous rappelons que nous refusons toute publication école par école des résultats qui introduirait une logique de concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

Suite aux mobilisations et aux critiques apportées par la communauté éducative, des améliorations ont été apportées : conception des exercices par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la Prospective et de la Performance), évolution du codage pour un tiers des items permettant une prise en compte de ce que l'élève a effectivement réussi, réajustement du niveau de difficulté de certains items.

Cependant, le protocole ne permet toujours pas de clarifier les objectifs, ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes, et n'aide pas à la communication avec les parents.

Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Ministre, l'abandon de l'actuel dispositif d'évaluations CM2 et CE1 pour prendre le temps d'une concertation qui permette de construire de véritables outils d'évaluation utiles aux enseignants et favorables à la réussite de tous les élèves.

Le Conseil des Maîtres